

## COMMISSION DE LA VIE SOCIALE



### Compte-rendu de la réunion de site ESAT Cravanche Du 17 octobre 2025

La séance débute à 10H15 et est animée par N.Walger.

Présents : M. Patrick Bonnet / M. Gilles Boucard / M. Laurent CURNIER / Mme Emeline OLLIVIER

Absents excusés : M. Jean Paul GRANGER

Rédacteur du compte-rendu : Nicolas Walger

#### I – INFORMATIONS

Les dernières évolutions du site :

Présentation des nouveaux salariés et organisation Cravanche :

- M. Fabien BRENOT, moniteur atelier secteur des pauses café a pris ses fonctions le 13/10/2025
- Nomination de M. Aurélien LAINÉ au poste de moniteur principal des prestations de Services.

L'organisation RH des prestations de services est ainsi finalisée

L'activité économique est soutenue pour l'ensemble des ateliers :

- Prestations de services : entretiens de locaux et pauses café, prestations individuelles  
De belles perspectives à venir avec le développement Alstom et Arabelle Solutions
- Un travail d'analyse des postes de travail à la cafétéria JonXion est en cours de Réalisation afin de mieux structurer les tâches de travail et les compétences nécessaires à associer.
- L'atelier maroquinerie a également une charge importante, avec l'activité sous traitance Hermès et de nouveaux clients ponctuels.

## **II - THEMES RELATIFS AU FONCTIONNEMENT du CQVT**

Il n'y a pas de questions spécifiques CQVT

## **III - THEMES RELATIFS AU FONCTIONNEMENT DU CVS**

Ces questions sont remontées au CVS, les réponses seront apportées lors de la réunion du 4 novembre 2025

- Peut-on avoir des chèques vacances (supplémentaires) pour prime de fin d'année ?
- Mutuelle et prise en charge de 50% par ESAT, y aura-t-il un effet rétroactif au 01/01/2025 ?
- Peut-on avoir une sortie de fin d'année spécifique à Cravanche sur le format de la journée de cohésion d'équipe qui a été très appréciée ?

## **IV- THEMES RELATIFS A LA COMMISSION DE SITE**

- Arrêt de la prise en charge du repas par l'ESAT à la restauration des comptoirs de l'étang pour les personnes terminant leur journée à 12h30.  
lors du précédent CVS, il a été compris qu'il s'agissait d'une proposition et non d'une décision actée

Réponse NW : Comme cela avait été précisé avec informations collectives par l'ESAT la fin de la prise en charge du repas du vendredi est effective depuis le 01/09/2025

- Comme nous ne mangeons plus le vendredi midi, peut-on avancer l'horaire de prise de poste à 7h00 le vendredi matin ?

Réponse NW : Je suis surpris par cette demande. Cela n'est pas possible de modifier l'horaire de site pour cette journée et je ne comprends pas le sens de la demande.

- Dans le cadre du suivi médical, le suivi psychiatrique est mis au même rang que les autres suivis médicaux alors qu'il y a une notion d'obligation de soins et d'urgence parfois

Réponse NW : La notion d'obligation est à relativiser car la démarche est avant tout personnelle et volontaire, l'ESAT ne peut « contraindre », il peut accompagner et aider à cette démarche.

L'ESAT est présent pour aider toutes les personnes et « toutes les situations médicales » dans la mesure de ses compétences ; prévention santé avec Mary et les liens avec les services de santé (en psychiatrie par ex)

Nicolas Walger